

Préconisations pour un nouveau plan régional

//// **Sport** santé bien-être

NOUVELLE-AQUITAINE



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine





Les éditos



Patrick BAHEGNE
Directeur de la DRDJSCS
Nouvelle-Aquitaine

La pratique de l'activité physique et sportive pour maintenir et améliorer le capital santé de la population est une des missions principales dévolues aux Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, en collaboration avec les Agences Régionales de Santé, depuis l'instruction ministérielle commune aux deux ministères du 24 décembre 2012.

Cette instruction porte sur la mise en œuvre opérationnelle des mesures visant à promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique, dans le cadre d'une approche globale, transversale et interministérielle entre le Ministère de la Santé et le Ministère des Sports.

Les derniers plans sport, santé, bien-être sont arrivés à échéance en 2016 concomitamment à la mise en place de la réforme territoriale et à la création de la DRDJSCS et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Aussi durant le premier trimestre 2017 l'évaluation des plans des 3 ex périmètres géographiques a été réalisée. Cette phase de diagnostic a permis d'ores et déjà d'initier des préconisations en vue de l'élaboration, courant de l'année 2018, du futur plan d'actions régional Sport Santé Bien-Être Nouvelle-Aquitaine.

C'est ce travail d'évaluation et de préconisations, auquel certains d'entre vous ont apporté leur contribution que nous vous présentons dans ce livret « Bilan des plans d'actions régionaux sport santé bien être », soyez- en ici grandement remerciés.



Michel Laforcade
Directeur Général
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Le premier plan régional Sport Santé Bien-Être de Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans un contexte d'ambitieux et cruciaux défis de santé publique.

La lutte contre la sédentarité et la promotion de l'activité physique et sportive constituent, en effet, des facteurs majeurs, tant de prévention que de prise en charge, des maladies chroniques en particulier.

Ces défis sont d'autant plus grands que la nouvelle région est vaste et contrastée.

Le présent document, qui établit un bilan des démarches antérieures et comporte des préconisations pour l'avenir, constitue un premier pas essentiel pour les relever : il nous propose une mise en perspective des besoins et attentes, des opportunités et dynamiques présentes dans le territoire néo-aquitain.

Je me réjouis de la démarche partagée dont il est le fruit, et tiens à remercier tout particulièrement les acteurs de terrain, le réseau Jeunesse et sports et les professionnels qui s'y sont investis.

« Le chemin se fait en marchant » disait Antonio Machado ; ce premier pas collectif est ainsi la promesse d'un Plan Sport Santé Bien-Être Nouvelle-Aquitaine conforme aux enjeux identifiés.



Sport santé
NOUVELLE-AQUITAINE bien-être



Préconisations pour un nouveau plan régional

//// **Sport** santé NOUVELLE-AQUITAINE bien-être



L'élaboration du nouveau **Plan Régional Sport Santé Bien-Etre de Nouvelle Aquitaine** est un défi de taille : la lutte contre la sédentarité, la promotion de l'activité physique et sportive, la prescription de l'activité physique adaptée représentent des enjeux considérables, et visent au renouvellement des pratiques de prévention. Ils s'invitent avec force dans le champ des parcours de santé.

S'appuyant sur les trois anciens plans régionaux, le Plan régional a vocation d'une part à valoriser les dynamiques et initiatives existantes, d'autre part à proposer un cadre organisationnel de référence en mesure de répondre aux attentes des acteurs et des partenaires.

Méthode & outils : la participation privilégiée

Les promoteurs du PRSSBE ont été vigilants à recueillir, par une consultation ouverte et participative, un ensemble d'avis et de propositions. Plusieurs approches ont ainsi été proposées à l'ensemble des acteurs, associant des temps de réflexion stratégique, de concertation, de participation collective, de prospective : 42 entretiens qualitatifs auprès des acteurs et partenaires, 4 focus-groupes, répartis sur les territoires de la nouvelle Aquitaine (Limoges, Angoulême, Bordeaux, Poitiers) regroupant 53 professionnels et bénévoles, 2 séminaires de travail associant les professionnels ARS et DRDJSCS, rassemblant une quarantaine de participants.

Enfin, le retour du terrain a également été organisé à travers la collecte et l'analyse, dans l'ensemble des départements, de 87 fiches d'évaluation auprès des porteurs d'actions jugées significatives afin d'identifier les clefs de réussite des actions et les freins éventuels à surmonter.

Cette combinaison a permis de multiplier les regards et appréciations sur l'identification des bonnes pratiques, la capitalisation des réussites, l'analyse des difficultés et l'anticipation des évolutions.



Les retours du terrain résultats & analyse

Quatre thèmes ont été abordés lors des entretiens et échanges. Chacun a fait l'objet d'une recherche approfondie :

la gouvernance, la place et le rôle des collectivités territoriales, la nature et la qualité des actions, la prescription d'activité physique adaptée.

Points de force et points de vigilance ont été relevés et priorisés.

Les points de vigilance

- ✦ Une **dynamique forte engagée** : de nombreux acteurs évoquent la place de l'activité physique au regard des questions de santé et de sa promotion comme une «révolution culturelle» inscrite désormais dans un temps long et irréversible.
- ✦ Un **appui structurel et financier des partenaires** politiques et institutionnels. Les éléments cadrants sont reconnus : appel à projets annuel, soutien de référents régionaux, départementaux, chargés de mission, dispositifs d'accompagnement...
- ✦ **L'intérêt croissant pour la thématique «Sport et santé»** est partagé par l'ensemble des champs d'intervention (politique, institutionnel, associatif, sanitaire, sportif, social, médico-social).

LA GOUVERNANCE

Les points de vigilance

- ! La nécessité de réaffirmer **une gouvernance régionale**, garante d'axes stratégiques clairs, visant à harmoniser les missions et les objectifs de l'ensemble des partenaires, de leur niveau de responsabilité et d'implication
- ! La **clarification des missions** dévolues aux partenaires politiques et institutionnels est attendue. **L'articulation entre les diverses politiques publiques** apparaît perfectible. Les complémentarités et/ou subsidiarités entre partenaires (schéma régional de santé, politique de la ville, santé/environnement, schémas départementaux) ne sont pas suffisamment explicites pour les acteurs. Le manque de lisibilité pour les acteurs locaux du «Qui fait quoi?», la difficulté de «Savoir à qui s'adresser» est un point à renforcer. Un accompagnement pour présenter les évolutions et les nouvelles orientations dans la thématique Sport-santé est attendu.
- ! Les **actuelles définitions** «sport santé» apparaissent trop larges ou trop spécifiques, et ne parviennent pas encore à ce stade, au consensus.
- ! Alors que diverses initiatives sont conduites par les collectivités locales (partenariat avec des partenaires privés, subvention des professionnels de santé, soutien des usagers dans l'inscription initiale, proposition des mutuelles, innovation des fédérations sportives...), **les aspects financiers liés aux dynamiques «sport santé» restent fragiles.**

Les points de force

- ✦ La place et l'impulsion induites par les **coordinations sport santé départementales**.
- ✦ Il est constaté une **évolution des communes** et intercommunalités dans leurs engagements vers une dynamique sport santé. Des initiatives existent, des élus se mobilisent, des communes font preuve d'imagination et de rapprochement entre les questions de santé et de sport.
- ✦ Le rôle majeur des communes envers le développement du sport et de l'activité physique est fréquemment rappelé, notamment dans la **mise à disposition d'équipements** et de créneaux horaires
- ✦ Cité à plusieurs reprises, le **Contrat local de santé** apparaît comme un espace de renforcement de la gouvernance, facilitateur pour les actions et les rapprochements entre champs disciplinaires.

LA PLACE & LE ROLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les points de vigilance

- ! Le positionnement du **Conseil régional**, des **Conseils départementaux** au sein de la gouvernance est évoqué régulièrement. Les occasions d'harmoniser les effets de complémentarité et/ou de subsidiarité avec les partenaires, à l'échelle de la nouvelle région sont attendues, comme le sont les opportunités de rapprochement entre partenaires politiques et institutionnels, notamment sur des enjeux de prévention de la perte d'autonomie.
- ! Les **coordinations départementales** sont à renforcer sur le plan de la visibilité, de la coopération partenariale, sur leur capacité à modéliser, à essaimer des stratégies et actions d'un territoire à l'autre.
- ! Malgré l'engagement de certaines communes et la motivation de leurs élus et responsables de service, il est souligné la faiblesse des arguments - et de leur outillage - pour convaincre d'autres collectivités à s'investir (**déficit d'argumentaire**).
- ! Les spécificités des **territoires ruraux**, le développement des **liens avec le monde du travail** sont également à considérer.



Les points de force

- ◆ Une diversité des actions plébiscitée, un engagement croissant des acteurs, des initiatives multiples (collectivités territoriales, associations sportives, mise en réseau sport et santé ...)
- ◆ Des professionnels soucieux d'offrir des prestations de qualité (intérêt soutenu pour les modalités de formation initiale et continue).
- ◆ Une recherche plus systématique d'organisation territoriale (état des lieux, coordination partenariale, recherche de complémentarités locales)
- ◆ Le repérage de modèles existants sur d'autres régions (ex : réseau EffORMip...)

LA NATURE & LA QUALITE DES ACTIONS

Les points de vigilance

- ▮ Le peu de visibilité sur les **actions probantes** : les actions faisant preuve de résultats intéressants et encourageants sont peu mises en avant.
- ▮ Le soutien en termes **d'évaluation apportée aux porteurs de projets**. Le manque de ressources pour l'évaluation d'impacts auprès des bénéficiaires est souligné.
- ▮ Le manque de clarté dans l'affichage des **crédits disponibles**.
- ▮ L'absence de **pérennité des actions engagées**. Le rôle de l'appel à projets vis-à-vis de cette pérennité est rappelé.



Les points de force

- ✦ **La reconnaissance de la prescription d'activités physiques.** L'actualité de décembre 2016 portant sur la sortie du décret relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant est un élément déterminant pour les acteurs.
- ✦ Des **initiatives structurantes** existent (Limousin sport santé, Collège Aquitain de prévention des maladies cardiovasculaires, dispositif Prescri'mouv, implication des mutuelles...). Il est souhaitable de s'y adosser et s'en inspirer.
- ✦ Des **initiatives touchant les communes** et/ou les intercommunalités sont mises en exergue. (Ex : Mont de Marsan : réseau national des villes sport santé sur ordonnance..., Journées de formation en Dordogne...dispositif activité physique sur ordonnance à Biarritz ...)
- ✦ Des **professionnels compétents** sont positionnés, dans les dispositifs d'accueil et d'orientation, en interface du champ médical et sportif.

LA PRESCRIPTION D'ACTIVITE PHYSIQUE

D'ACTIVITE PHYSIQUE

Les points de vigilance

- ! Une faible **mobilisation des professionnels de santé de premier recours**, des questionnements portant sur **l'importance du diagnostic médical** et des capacités à y donner suite. La sortie du décret a confirmé la nécessité de sensibilisation et de formation des médecins généralistes à l'établissement des ordonnances, et à la connaissance en amont des possibilités d'APA sur le territoire de leurs patients.
- ! Les passerelles avec **l'éducation thérapeutique du patient**. L'ETP est un champ important qu'il convient de relever et d'apprécier. Compte tenu des patients et des entourages concernés, les professionnels soulignent la nécessité de rapprocher les programmes ETP et PRSSBE.
- ! Un champ de la **formation** à harmoniser : les avis des acteurs se tournent vers une meilleure lisibilité des formations (fédérales, universitaires, autres ...), de leurs débouchés, des modalités pratiques d'accès, des expériences portées par les actuels bénéficiaires de ces formations.

Cadrage & recommandations

S'appuyant sur les constats réalisés et traduisant les avis des acteurs sollicités, plusieurs éléments de cadrage sont fortement identifiés. Ces grandes lignes de conduite s'inscrivent dans une logique de coopération régionale et territoriale accrue, un renforcement de la lisibilité générale des objectifs poursuivis, une définition et des choix assumés en termes de projets structurants et de parcours sport santé prioritaires.

Ces recommandations conduisent à harmoniser les stratégies partenariales autour d'objectifs communs, à mieux définir un cadre de gouvernance tant au niveau local que régional, stabiliser les relations entre les différents champs d'intervention, garantir la qualité de l'offre proposée et développer l'information auprès des publics cibles, renforcer l'implication des collectivités territoriales au sein de la dynamique engagée, favoriser les circuits de financement des projets.

Affirmer une gouvernance régionale et territoriale

Le PRSSBE réaffirme le cadre régional comme garant de la cohérence stratégique et opérationnelle au service de l'ensemble des territoires de la Nouvelle Aquitaine. Il définit et développe les projets structurants sur les champs de la sédentarité, la pratique de l'activité physique et sportive, la prescription d'activités physiques adaptées et précise la méthodologie générale à engager. Il s'incarne dans un document cadre synthétique, attractif et mobilisateur.

Mise en place des modes de coordination générale du PRSSBE. Constitution de groupes de travail thématiques (évaluation des modèles d'actions, veille prospective, harmonisation des formations, interactions avec les collectivités territoriales). Consolidation d'une pratique de rencontre et d'échanges entre niveaux régionaux et départementaux associant l'ensemble des référents sport santé ARS et DRDJSCS. Mise en place d'un réseau régional sport santé bien être animé par un opérateur régional. Mise en évidence des dispositions financières existantes. Intégration d'un axe sport santé au sein de l'ensemble des contrats locaux de santé et des Ateliers santé ville.

Tenir compte de l'existant

Au sein des territoires, le PRSSBE renforce sa capacité de sensibilisation, d'information, de soutien à l'organisation concrète des parcours de santé intégrant un axe d'activité physique adaptée. Il vise à harmoniser la nature et la qualité des formations auprès des professionnels de santé et du champ sportif. Le PRSSBE s'appuie sur un ensemble d'outils numériques permettant de limiter les contraintes inhérentes aux distances et aux disponibilités de chacun.

Favoriser les échanges entre les coordinations départementales, les élus locaux et leurs équipes. Diffuser et accompagner des argumentaires sur les enjeux liés à la sédentarité, à l'inactivité physique, à la prescription d'activités physiques adaptées. Production d'argumentaires en faveur des directions d'établissements scolaires, des professionnels de santé, des professionnels du sport, du grand public, des entreprises, du champ médico-social. Articulation avec les autres dynamiques de développement territorial (urbanisme, aménagement urbain, modalités de transport...) et les valoriser à l'échelle régionale, les dispositifs de santé et de cohésion sociale des collectivités territoriales et EPCI. Présentation aux collectivités territoriales l'appel à projet régional. Croisement et cohérence des labels et de leur utilisation. Harmonisation des appels à projet issus de différentes collectivités territoriales avec l'appel à projet régional du PRSSBE.

Cadrage & recommandations

Accompagner les acteurs et les territoires

Au sein des territoires, le PRSSBE renforce sa capacité de sensibilisation, d'information, de soutien à l'organisation concrète des parcours de santé intégrant un axe d'activité physique adaptée. Il vise à harmoniser la nature et la qualité des formations auprès des professionnels de santé et du champ sportif. Le PRSSBE s'appuie sur un ensemble d'outils numériques permettant de limiter les contraintes inhérentes aux distances et aux disponibilités de chacun.

Favoriser les échanges entre les coordinations départementales, les élus locaux et leurs équipes. Diffuser et accompagner des argumentaires sur les enjeux liés à la sédentarité, à l'inactivité physique, à la prescription d'activités physiques adaptées. Production d'argumentaires en faveur des directions d'établissements scolaires, des professionnels de santé, des professionnels du sport, du grand public, des entreprises, du champ médico-social.

Articulation avec les autres dynamiques de développement territorial (urbanisme, aménagement urbain, modalités de transport...) et les valoriser à l'échelle régionale, les dispositifs de santé et de cohésion sociale des collectivités territoriales et EPCI. Présentation aux collectivités territoriales l'appel à projet régional. Croisement et cohérence des labels et de leur utilisation. Harmonisation des appels à projet issus de différentes collectivités territoriales avec l'appel à projet régional du PRSSBE.



Promouvoir le plan sport santé bien-être Nouvelle-Aquitaine

Le PRSSBE consolide les interactions avec l'ensemble des instances de démocratie sanitaire (Conférence régionale de santé et de l'autonomie et conseils territoriaux de santé). Au sein des territoires, il privilégie, avec ses partenaires institutionnels, une mise en œuvre partagée des projets de promotion de l'activité physique et une attention à l'intégration de l'activité physique au sein des parcours de santé prioritaires. Le PRSSBE favorise l'émergence d'innovations en provenance des territoires et soutient leur montée en puissance.

Inscrire le PRSSBE au sein du Projet régional de santé, en tant que plan homogène et cohérent, en correspondance avec les orientations liées à la nutrition, aux parcours de santé, à la territorialisation de la politique régionale de santé, aux enjeux de vulnérabilité sociale. Valoriser les points de contacts et interactions entre le PRSSBE et les autres plans régionaux et nationaux. Renforcer la diffusion de connaissances et de données actualisées entre le niveau national, régional, local. Renforcer la visibilité de l'offre sport santé sur le portail ressources régional. Consolider la place du numérique par le renforcement de la plateforme web existante.

//// **Sport** santé NOUVELLE-AQUITAINE *bien-être*



ARS Nouvelle-Aquitaine
Marion ELISSALDE
Direction de la Santé Publique
Pôle Prévention et Promotion
de la Santé
marion.elissalde@ars.sante.fr

DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine
Anne-Laure DAVANIER BOUNICAUD
Coordonnatrice régionale
référente sport santé
Site de LIMOGES
anne-laure.bounicaud@drjscs.gouv.fr

